**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Examen Périodique Universel du Congo**

**Mardi, 30 janvier 2024**

Merci Monsieur le Président.

Le Cameroun félicite la délégation de la République du Congo pour la présentation de son rapport national et, salue ses efforts en faveur de la promotion des droits de l’homme, en particulier sa volonté d’améliorer les conditions de détention, qui s’est traduite par l’adoption de la loi du 20 avril 2022 portant Code pénitentiaire.

Dans un esprit constructif, mon pays voudrait néanmoins faire les recommandations suivantes :

1. renforcer le cadre réglementaire et institutionnel pour lutter contre toutes les formes de discrimination, en particulier celles à l’égard des femmes et des personnes handicapées ;
2. Intensifier la dynamique déjà engagée d’amélioration des conditions de détention ;
3. Consacrer davantage d’efforts à la réalisation des droits sociaux, économiques et culturels.

Nous souhaitons plein succès au Congo pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie. /-